



Universités & Territoires

n°141

22/10/2020

Sommaire

■ Page 4/5 : REFEDD : les étudiants face au changement climatique ■ Page 6/7 : Fage : nouveau président pour une rentrée inédite ■ Page 8/9 : Open Partners : les enseignements du confinement ■ Page 10/11 : GreEn-ER, un nouveau pôle d'innovation ■ Page 12 : Vie des résidences : une expérimentation ■ Page 13 : Le Crous Grenoble Alpes et l'AFEV : une même vision de l'engagement ■ Page 14 : Cas d'(UNE) école ■ Page 15 : Présidente réélue, bureau renouvelé ■ Page 16/17 : Crous et crise sanitaire : mobilisation des personnels ■ Page 18 : RÅLBØL, un livre pour les étudiants, par des étudiants ■ Page 19/20 : Un nouveau développement des Observatoires territoriaux du logement des étudiants ■ Page 21/22 : Le Réseau des VP vie étudiante est né ! ■ Page 23/24 : AIRES : Un optimisme inquiet



éditorial

Le savoir, rempart contre l'horreur



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

La barbarie qui vient de frapper un enseignant, à Conflans-Sainte-Honorine, nous laisse abasourdis. Avec le temps, après l'émotion, nous aurons l'occasion d'analyser l'enchaînement des faits, les responsabilités individuelles et collectives, et de rechercher les solutions, les mesures à mettre en œuvre pour faire reculer cette forme particulière d'obscurantisme qui amène un individu à tuer son prochain pour un dessin aujourd'hui, une parole demain...

A contrario, cette attaque contre un symbole de notre République nous rappelle l'importance de l'école, de notre système éducatif, dont l'une des missions est justement d'apprendre à tous les individus à accepter l'altérité, à laisser la place aux opinions diverses, à comprendre la différence des idées.

Dans cette période de crise sanitaire, où des mesures nécessaires ont été prises - concernant la fermeture des lieux publics ou la restriction des déplacements -, le gouvernement a choisi à juste titre de laisser nos établissements ouverts. Ce drame nous rappelle la nécessité de garder le lien avec tous nos jeunes, pour expliquer encore et encore, dans un cadre collectif et apaisé, les soubresauts de notre société. Nous constatons, tous les jours, la difficulté liée au maintien de l'ouverture de ces lieux de savoir



Les 17/18/19 Novembre
Inscriptions ouvertes



et d'apprentissage, et il nous faut d'autant plus remercier leurs agents pour leur engagement, malgré les problèmes rencontrés.

Il en est de même pour nos établissements d'enseignement supérieur. Malgré les critiques et le rôle supposé de la vie étudiante dans la propagation du virus, Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, s'est engagée aux côtés des Présidents d'établissements pour maintenir

ces lieux de savoir ouverts, afin que les enseignements continuent.

Dans ces moments d'incertitude, de doutes, voire de peur face à la maladie, et maintenant face au terrorisme, l'enseignement et la formation restent les meilleurs remèdes pour espérer une guérison des maux de notre société, pour espérer le renforcement de notre cohésion nationale. Fermer nos écoles et nos établissements reviendrait à rompre ce lien, non pas avec tous les

jeunes, mais sûrement avec les plus fragiles, les plus en proie aux doutes quant à la possibilité de progresser et d'évoluer librement dans notre société.

Plus que jamais, renforçons notre système éducatif, laissons les portes ouvertes, permettons aux élèves et étudiants d'interroger la société qui les entoure, de questionner les faits qui s'y produisent. ■



Rendez-vous 2020 du Logement étudiant

5^{ÈME} ÉDITION DES RDVLE - 17/18/19 NOVEMBRE 2020
UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

EN PARTENARIAT AVEC :



PARTENAIRES PRÉMIUM :



PARTENAIRES :



AVEC LE SOUTIEN DE :



Mardi 17 novembre

9h à 12h30 : Séance d'ouverture

Ouverture institutionnelle en présence des ministres du Logement et de l'Enseignement Supérieur.

Séance en présentiel sous réserve des mesures sanitaires - La jauge de la salle étant limitée, l'inscription est obligatoire et l'accès à l'université uniquement sur invitation.

Les ateliers à distance

En webinaire, connexion soit avec le lien qui vous sera envoyé après votre inscription individuelle ou soit avec le lien délivré aux structures partenaires

14h30 - 17h30 : visioconférences

14h30 à 16h00 - La construction modulaire, un exemple innovant de construction container :

Après les premières expériences menées en 2010, d'autres acteurs ont mûri ce procédé constructif et livré plusieurs ensembles d'habitation.

16h15 à 17h30 - Les résidences pour jeunes et étudiants ultra-marins :

Equipements quasi inexistant dans les Dom-Tom, comment les développer dans ces territoires pour améliorer la mobilité des jeunes.

Mercredi 18 novembre

9h15 - 17h30 : visioconférences

9h15 à 10h45 - Commercialisation et gestion des données à l'ère du numérique :

Les process mis en œuvre dans l'urgence pour la gestion locative en période de confinement sont-ils des accélérateurs de nouvelles pratiques pour les professionnels ?

11h00 à 12h30 - Le numérique au service de l'accompagnement des locataires :

Au-delà des services, les exploitants ont tenté d'accompagner les étudiants dans leur vie quotidienne en période de confinement en leur proposant des ressources et des animations à distance.

14h15 à 15h45 - Le court séjour et les résidences étudiantes :

Retour sur l'évaluation du dispositif expérimental autorisant la location de logements étudiants à des publics divers et sur des durées très courtes, avec les premiers éléments du rapport qui sera remis au parlement.

16h00 à 17h30 - L'Île-de-France, quelle priorisation des secteurs de développement :

L'institut Paris Région a établi une première cartographie des besoins en logement étudiant en s'appuyant sur la localisation des principaux sites ESR.

Jeudi 19 novembre

9h15 - 17h30 : visioconférences

9h15 à 10h45 - Action Logement, présentation du guide et des mesures pour le logement des jeunes :

Action Logement, acteur majeur de la production de résidences dédiées à l'habitat jeune viendra présenter son nouveau guide et ses nouveaux outils.

11h00 à 12h30 - De nouveaux espaces pour l'enseignement à distance :

L'enseignement à distance n'est pas forcément le cours à domicile ... dans l'optique d'un développement de ce type d'enseignement, comment programmer des espaces facilitant le travail étudiant.

14h15 à 15h45 - Les résidences étudiantes en villes moyennes :

Lorsque le parc diffus est mal adapté, le logement spécifique en direction des jeunes et étudiants peut être une solution malgré des marchés locatifs plus détendus.

16h00 à 17h30 - Favoriser les éco-gestes au sein des résidences :

Au lendemain de la convention citoyenne sur le climat, comment favoriser les actions des usagers pour habiter d'une manière responsable au sein des résidences.

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com ou en nous contactant :
contact@rdvle.com

REFEDD : les étudiants **face** **au changement climatique**

Par François Perrin

« Les étudiant-e-s face aux enjeux environnementaux » : c'est à ce vaste sujet, si « porteur » en notre époque de crises climatiques, que le Réseau français étudiant pour le Développement durable (REFEDD) s'est attaché cette année pour la cinquième édition de sa Consultation nationale étudiante (CNE) triennale. Plus de 50 000 réponses complètes avaient été récoltées, qui ont donné lieu le 30 septembre dernier à une soirée « en live » dédiée au dévoilement des résultats.

Animée par Élodie Hervier, de *Radio Campus France*, la soirée du 30 septembre dernier s'est déroulée en deux temps : [pré-sentation des résultats](#), en présence de la Responsable de la CNE Anaïs Darenès, du Commissaire général au Développement durable au *Ministère de la transition écologique et solidaire* Thomas Lesueur et de la présidente du *Refedd* Pia Benguigui. Puis [des débats](#), à partir de ces résultats, avec des acteurs de premier plan, sur trois des cinq thématiques abordées (Campus, Consommation, Formation, Insertion professionnelle, Société).

Dispositif rôdé, succès manifeste

Construit entre juin et novembre 2019 par le *Refedd* et ses partenaires (*Ministère, Crous, MAIF, OVE, CPU, CGE*), le questionnaire était composé de 48 questions divisées en six parties : *habitudes de consommation et engagement personnel ; ressenti vis-à-vis du réchauffement climatique et de son traitement public ; actions sur le campus ; avis sur la formation aux enjeux environnementaux ; insertion professionnelle ; questions personnelles.*

Avec un succès encore plus grand, via la plateforme « *Eval&Go* », que lors de la précédente consultation, en 2016-

2017 : 67,1% des répondants ont répondu au questionnaire dans sa totalité (contre 45%), « soit 50 518 personnes sur 75 010 répondant-e-s au total », avec une très nette représentation des étudiants (92%) sur les lycéens, jeunes diplômés ou autres (8%). Majoritairement âgés de 17 à 20 ans (54%), les étudiants concernés étaient à 55% inscrits à l'Université, à 28% boursiers, et 30% d'entre eux menant en parallèle de leurs études une activité rémunérée.

Cette enquête de grande ampleur a permis de tirer des enseignements, sur des questions cruciales pour l'avenir. On peut dissocier ces résultats en deux grandes catégories : ceux qui concernent les actions des étu-



dants à proprement parler, et ceux qui éclairent sur leurs sentiments quant à ces questions, et à leur traitement dans la société.

Le développement durable dans la société

Pour 78% des étudiants interrogés - qui sont bien conscients, à 95%, du fait que « *le changement climatique est majoritairement lié aux activités humaines* » -, ces enjeux apparaissent « *insuffisamment traités, voire absents des discussions médiatiques et poli-*



Le graphique illustre la structure de la Consultation Nationale Étudiante. Le titre principal est « Consultation Nationale Étudiante ». En dessous, le thème central est « Les étudiant-e-s face aux enjeux environnementaux ». Six thématiques sont représentées par des bulles de dialogue : Campus, Consommation, Insertion professionnelle, Formation, Société, et un élément visuel de lèvres rouges.

tiques. » Pourquoi ? Pour 90% d'entre eux, « les intérêts des générations futures sont insuffisamment, voire pas du tout pris en compte dans les actions des dirigeants politiques. » Idem pour les dirigeants d'entreprise, dont les décisions prennent, pour 94% des jeunes, « insuffisamment voire pas du tout en compte les enjeux environnementaux. » Le moins que l'on puisse dire, c'est que leurs aînés ne ressemblent en rien à des modèles...

Usages et pratiques des étudiants

Loin d'un simple vœu pieux, l'intérêt des étudiants interrogés pour les enjeux environnementaux naît d'un sombre constat (66% d'entre eux sont « inquiets » et 19% « angoissés » vis-à-vis de l'avenir au regard du changement climatique), et trouve une conséquence dans leurs actes : 87% d'entre eux ont déjà remis en cause leurs habitudes, dont 32% pour des raisons environnementales. A ce titre, trois obstacles principaux s'opposent à leur volonté de changement : le prix des alternatives proposées, le manque de ces dernières, voire le manque d'informations.

Quand ils pensent à l'avenir, ces questions restent très présentes, puisqu'ils sont 70% à considérer l'impact environnemental comme un critère pour leur future recherche d'emploi. D'ailleurs, pour 93% d'entre eux, « la majorité des métiers doivent intégrer les enjeux environnementaux. »

Développement durable et campus de demain

Au niveau universitaire, ils « aspirent à une formation en adéquation avec l'urgence environnementale. » A l'heure actuelle, plus de la moitié s'estiment en effet « pas assez voire pas du tout » formés sur ces enjeux ; et puisque 69% souhaitent y être « davantage formés », il est normal qu'ils soient 65% à estimer que quel que soit le cursus abordé, ces questions doivent être intégrées aux formations...

LES ÉTUDIANT-E-S FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La Consultation Nationale Étudiante 2020 a pour objectifs de faire un état des lieux de l'engagement des étudiant-e-s et de recueillir leur avis sur les questions environnementales.

SOCIÉTÉ CAMPUS CONSOMMATION FORMATION INSERTION PROFESSIONNELLE

Ces résultats sont issus d'une enquête réalisée auprès de 50 000 étudiant-e-s inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Ces données ont été récoltées via un questionnaire diffusé entre le 15 octobre 2019 et le 7 janvier 2020.

De manière plus générale, « Les étudiant-e-s souhaitent voir leur campus évoluer en ce sens », d'autant qu'ils sont 78% à penser « qu'un établissement qui prend en compte ces enjeux est plus attractif que les autres. » Sur le campus à proprement parler, ils appellent, dans l'ordre, « à une politique d'achat responsable, au tri sélectif, et à la rénovation des bâtiments pour diminuer leurs impacts. » Quant aux restaurants universitaires, ils gagneraient selon les jeunes à « proposer des produits de saison, biologiques et/ou locaux ; bannir les assiettes, couverts et verres jetables ; et proposer moins de produits industriels. »

Autant d'appréciations qui ont convaincu le REFEDD de proposer trois groupes de recommandations pour les campus : d'abord, « transformer le fonctionnement des établissements pour des campus responsables, résilients et attractifs » ; ensuite, « intégrer les enjeux environnementaux dans les formations et la recherche » ; enfin, « favoriser l'émergence de projets et l'insertion professionnelle en adéquation avec la transition écologique. » ■



Résultats de l'enquête : <https://refedd.org/cne-2020/>

Contact : communication@refedd.org



Fage : nouveau président pour une rentrée inédite

Par François Perrin

Fin septembre, lors de leur 31ème Congrès national, les fédérations de la Fage ont accordé leur confiance à Paul Mayaux pour prendre la tête de l'organisation en remplacement d'Orlane François. Une responsabilité de taille pour cet étudiant de 21 ans, auparavant vice-Président en charge des Affaires Sociales, et donc parfaitement rôdé à ce titre sur des problématiques étudiantes cruciales dont le caractère d'urgence n'est plus à démontrer, en ces temps de crise sanitaire massive.

Étudiant en Master de Management public à Nancy, il était l'an dernier en charge des Affaires sociales à la Fage, c'est-à-dire de « tous les dossiers inhérents à la précarité étudiante, aux aides sociales, au réseau des œuvres et au logement ». L'occasion de constater, *in situ*, en quoi la situation était déjà devenue « très compliquée pour les jeunes » dès le premier semestre de cette année. Or ce qu'il constate avant tout aujourd'hui, « c'est un manque crucial de moyens de financement dans l'enseignement supérieur, y compris sur la dimension sociale. Une situation aberrante. » D'autant que, « même lorsqu'il y a eu de l'investissement, quelques millions d'euros, c'était sur appel à projets - ce qui ne concerne donc que

des établissements qui disposent déjà de moyens pour mettre en place des choses. » Et laisse de côté, de manière criante, les « petites universités qui n'ont pas beaucoup de moyens. »

Sombre état des lieux

« En quelques mois à peine, indique-t-il en matière d'introduction, nous avons pu constater en quoi nous n'avons jamais eu autant de bénéficiaires dans nos épiceries sociales et solidaires, depuis leur création en 2011. » La situation s'avère critique sur deux versants : d'abord « au niveau académique, sur la continuité pédagogique », une enquête Ipsos diligentée par son organisation ayant révélé que



Paul Mayaux, président de la Fage

« 84% des jeunes avaient déclaré être en situation de décrochage pendant

la crise sanitaire. » Parmi les éléments mis en lumière, certains ne sont pas nouveaux, comme le problème de la capacité d'accueil dans les amphithéâtres. Avec, en plus, ici, la question des cours dématérialisés, qui a mis à jour « l'impossibilité, pour les jeunes en situation de précarité, de se pourvoir en matériel pédagogique. »

Sur le versant social, ensuite, « on rencontre trois grosses difficultés pour les jeunes. » De fait, « 74% ont fait état de difficultés financières pendant le confinement, notamment pour s'alimenter, se loger et se soigner. » Sur le premier point, il s'agit « d'une impossibilité de se nourrir sainement, ou même de se nourrir tout court. » Question logement, « au-delà de se restreindre pour payer la facture d'électricité », nombre d'étudiants « n'ont plus les moyens de trouver un logement. » En matière de santé, enfin, « 30% des jeunes ont indiqué n'avoir pas recours à des soins pour des raisons financières. » Or « au-delà du fait de devoir se rendre chez un médecin, on sait bien que quand il s'agit de prendre en charge une pathologie ou une blessure, plus l'on attend, plus l'on prolonge, plus les conséquences, à la fois financières et sur la santé, sont lourdes à terme. »

Tout ces éléments, cumulés, « nourrissent un fort sentiment de mal-être » : pendant le confinement, « trois quarts des étudiants avaient déjà ressenti le besoin de se faire écouter, de se faire

suivre psychologiquement. Et là, on attend des chiffres qui vont dépasser l'entendement. » Et ce, tant pour les étudiants hexagonaux qu'internationaux, « qui, en plus d'être dans cette situation, sont isolés de leurs proches, qui vivent dans un autre pays. »

Solutions concrètes

Riche de cette double vision statistique et liée aux « remontées du terrain », la Fage agit : au moyen des 24 épicerie solidaires de son réseau (« 28 000 paniers distribués, et plus de 12 000 bénéficiaires en quelques mois », contre « quelques centaines » d'ordinaire...) ; ou en développant, comme cette fédération de territoires de son réseau à Angers, un dispositif de logements provisoires (« parce que les jeunes se logent en camping ou ne se logent pas du tout », alors même que le climat de la mi-octobre s'avère rigoureux).

D'autant que les disparités d'action, de réaction et d'intervention entre établissements sont très grandes, « entre les universités, et même, au sein des universités, entre les établissements. » Par exemple, « les dotations des établissements pour mettre en place un accompagnement des jeunes et des enseignants, pour une hybridation des cours correcte, sont très inégales. » Et s'il y a eu « un gros focus des pouvoirs publics, du Ministère de l'Enseignement supérieur, sur la dimension académique, il y

a eu peu, voire presque pas de préparation sur l'accompagnement social. » Ainsi, « encore à l'heure actuelle, on a des étudiants qui sont dans la rue, qui ne vivent pas décemment », auxquels on ne propose pas grand chose, « sinon des aides ponctuelles via le Crous, qui n'ont pas vocation à pallier les problèmes sur le long terme. »

Une situation qui motive les revendications de la Fage auprès des pouvoirs publics : une « réforme des bourses sur critères sociaux, pour que plus aucun étudiant ne soit plus laissé pour compte, y compris ceux qui se trouvent dans un entre-deux financier » ; le maintien à minima de cours en présentiel, « pour éviter le décrochage » ; et, plus original encore, et plus nouveau, « un accès à une complémentaire santé publique non contributive, un peu comme pour les bénéficiaires du RSA. » Viser, en somme, des financements d'urgence, « mais qui devront se pérenniser sur le long terme », tant « les problèmes des capacités d'accueil, par exemple, de la précarité même du corps enseignant ou des aides sociales, ne sont pas liés uniquement à la crise. » Le tout en continuant à développer son volet «projets et innovation sociale», en partenariat avec d'autres acteurs de l'Économie sociale et solidaire. ■



Cécile Thevenet, attachée de presse : Cecile.thevenet@fage.org





LOGEMENT DES ÉTUDIANTS ET JEUNES ACTIFS

LES ENSEIGNEMENTS DU CONFINEMENT SUR LEURS CONDITIONS DE VIE

ENQUÊTE MENÉE PAR L'INSTITUT INKIDATA
POUR OPEN PARTNERS DU 26 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2020



Open Partners : les enseignements **du confinement**

par François Perrin

Comme l'an dernier, Open Partners a commandé pour octobre 2020 une enquête auprès de l'institut Inkidata, cette fois consacrée au « Logement des étudiants et jeunes actifs ». Son sous-titre, « Les enseignements du confinement sur leurs conditions de vie », en dit long sur ce qui a été tout particulièrement scruté à l'occasion de cette analyse, réalisée entre fin-août et septembre. Universités & Territoires revient sur ces résultats.

Président d'Open Partners, Laurent Strichard annonçait début octobre des « résultats parfois surprenants » pour cette enquête exclusive, « qui ont fait l'objet de très nombreux échos médiatiques ces dernières semaines ». Pour sa structure, l'enjeu est clair : « Comme une ville prend en compte, conçoit, fabrique, gère et entretient un équipement structurant - qu'il soit ludique, éducatif ou culturel -, elle se doit d'adopter une démarche analogue pour ses populations structurantes. » En premier lieu desquelles les « jeunes actifs, les étudiants, les apprentis », qui « sont un socle pour cette démarche de biodiversité. » Mais alors, en quoi ces résultats, en tant qu'éléments d'analyse délivrés à l'issue du confinement, viennent-ils nourrir la réflexion ?

Réinterroger les 18-30 ans

En s'adressant à nouveau aux jeunes quel que soit leur statut (ici, 70% d'actifs et 27% d'étudiants y compris salariés), Open Partners souhaitait, par le biais de l'institut Inkidata, « mesurer, d'une part, l'évolution générale de leurs conditions de vie, d'autre part, l'impact du Covid-19 sur leur organisation ; comprendre, aussi, quelles pourraient être leurs attentes en matière de logement et d'équipements connexes » - ceci, au sortir d'une expérience de confinement « vécue de manière sévère par bon nombre de Français. »

Autant d'éléments susceptibles d'aider le groupe, « l'un des acteurs les plus engagés en faveur de l'habitat des jeunes, développant pour eux un nouveau type



de résidences, conçues d'abord en termes d'usages plutôt que de surface habitable », à investir « plus particulièrement dans des projets innovants, qui apportent une réponse efficace à l'enjeu de société que représente l'immobilier intergénérationnel. » Un engagement qui lui avait permis de décrocher, en 2018, le Prix des Rendez-vous du logement étudiant (RDVLE) dans la catégorie « promoteur-constructeur ».

Hybridation présentiel/ distanciel

Premier enseignement majeur de cette enquête, « les jeunes actifs, comme les

étudiants, désirent se partager entre le présentiel et le distanciel. » Interrogés sur la semaine idéale, « ils opteraient pour 2,5 jours en moyenne de travail en entreprise ou de cours dans leur établissement, et 2,5 jours à distance », dont « 2 jours de home office et ½ journée de coworking. »

Une estimation nourrie par leur expérience récente lors du confinement, au cours duquel « 1 jeune actif sur 2 a maintenu son activité professionnelle, et 70% des étudiants ont pu suivre les cours de manière dématérialisée. » Pour Open Partners, ces chiffres sont sans doute à mettre au compte « de l'aisance avec laquelle ces «digital natives» utilisent les outils web et les nouvelles technologies, mais aussi de la capacité de leurs employeurs ou des établissements supérieurs à proposer des solutions. »

Sociabilisation/espace privé

Deuxième enseignement de l'étude : « les nouvelles formes de sociabilisation se pérennisent, mais sont loin d'abolir le désir de préservation de l'espace privé. » Ainsi, si 85% des jeunes montrent une préférence pour une vie (seul ou en couple) sans contact avec les autres résidents de leur immeuble (56% d'entre eux en faisant même le critère principal), ils sont 70% à ranger, parmi leurs critères de préférence, le fait de partager, en plus d'un logement indépendant, des espaces agréables avec les autres résidents. Et même 13% à classer ce critère en première position.

A ce titre, contrairement à ce que l'on entend souvent, ils ne sont que 6% à classer la colocation en première préférence, et 3% à faire de même concernant le *coliving*. En revanche, le fait de pouvoir bénéficier par exemple d'un accès libre à un espace de détente extérieur (41%) ou à une salle de sport (40%) attire tous les suffrages, quand un tiers d'entre eux appellent encore de leurs vœux des espaces de stationnement (36%) et/ou une offre internet de qualité (34%). Dans tous les cas, les critères principaux retenus



pour la recherche d'un logement sont le prix (72%), la sécurité du quartier (66%) et l'accessibilité (59%).

Difficultés diverses

Au rayon des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes, étudiants ou jeunes actifs, leur liste est longue, qui ont été particulièrement mises en évidence pendant le confinement : 12% des jeunes ont alors perdu leur emploi, 30% n'ont pas pu suivre leurs cours (8% parce que leur école ou université ne proposait rien ou ne s'était pas adaptée à la situation). Plus globalement, ils ont été 30% à évoquer des difficultés financières (jusqu'à un tiers des jeunes actifs), 27 à 30% un sentiment d'isolement, 20% un manque d'espace vital, un quart des étudiants et un dixième des jeunes actifs un manque de calme, 27% des étudiants et 8% des jeunes actifs une mauvaise connexion internet...

Ils sont encore 15% à avoir choisi un autre lieu de vie que leur logement habituel pendant la période - à 60% en compagnie des autres membres de



leur famille, à 41% pour éviter d'être seuls, à 34% par manque de confort. Un chiffre qui grimpe à 25% en ce qui concerne les étudiants, et une tendance qui se poursuit lors de la présente rentrée universitaire : « 2 jeunes sur 10 [et parmi eux 33% des étudiants contre 17% des actifs, ndlr] ne logeront pas dans leur logement habituel. » 20% de ces derniers ont même pris la décision de déménager, motivés par la promesse faite de pouvoir travailler ou étudier à distance... ■



Anne Perthuis
Tél. : 06 14 02 74 26
aperthuis@les-influenceurs.com



GreEn-ER, un nouveau pôle d'innovation

Porté par l'Université de Grenoble et piloté par Grenoble INP, GreEn-ER est un pôle d'innovation de dimension mondiale sur l'énergie et les ressources renouvelables. Cette création intervient dans un contexte où les défis énergétiques et la gestion des ressources naturelles constituent des enjeux stratégiques, socio-économiques et environnementaux majeurs pour les prochaines décennies.

GreEn-ER ambitionnait de regrouper dans un même lieu les acteurs de la formation et de la recherche autour des nouvelles technologies de l'énergie. Le site, qui regroupera 1 500 étudiants dans un pôle d'excellence européen, intègre l'école d'ingénieurs Grenoble INP-Ense3 (Energie, Eau et Environnement), des formations Licence et Master de l'Université, le laboratoire G2Elab et des plateformes formation/recherche (PREDIS et MEE). Il doit répondre ainsi aux défis de la production d'énergies renouvelables, mais aussi du stockage, de la maîtrise et de l'efficacité énergétique. Pour le Bassin grenoblois, GreEn-ER symbolise la volonté commune des collectivités locales, des organismes de recherche comme le CNRS, de recherche technologique tel le CEA, et des universités de promouvoir leurs compétences sur ces thématiques.

Partenariat innovant et engageant

GreEn-ER a été le premier PPP (Partenariat public privé) signé dans le cadre de l'Opération Campus de rénovation des universités. Lancé en 2009, le planning de ce PPP a été tenu avec une signature en juillet 2012. L'ensemble des compétences du partenaire privé, le groupe Eiffage, ont ainsi été mobilisées, et ce dernier a assuré le financement (46,6 M€ de dette auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et de 2 banques commerciales, 3,2 M€ d'apport en fonds propres et 12 M€ de concours publics).

Eiffage a assuré la construction, puis la maintenance du bâtiment GreEn-ER, avant de céder 81,1% des parts en 2017, tout en continuant d'assurer la



gestion du contrat au-delà des prestations de maintenance et de services confiées à Eiffage Services.

Un bâtiment vitrine

L'originalité de GreEn-ER est d'avoir conçu un bâtiment vitrine des meilleures technologies en matière d'efficacité énergétique. Il doit devenir une référence, par l'attention extrême portée à l'impact sur les ressources de la planète. Piloté par Grenoble INP, G2Elab, Grenoble INP - Ense3 et l'UFR Phitem de l'Université Grenoble-Alpes ont élaboré le cahier des charges de ce nouveau bâtiment très basse consommation, en se fixant des objectifs am-

bitieux : en termes de consommation énergétique et de gestion des ressources ; avec des solutions originales (récupération de l'eau de pluie pour les sanitaires et l'arrosage, calories issues des chambres froides du Crous utilisées pour chauffer l'Agora...).

Ce bâtiment, livré en 2015 et très largement instrumenté, est un laboratoire vivant dans lequel étudiants, start-up et laboratoires du site vont imaginer des solutions pour la transition énergétique et la préservation des ressources. Il est entièrement équipé de capteurs, qui permettent d'enregistrer les consommations d'eau et d'énergie, et sa vie est alors modélisée et affichée en temps réel dans l'Agora. Une partie de ce bâtiment est un laboratoire de recherche vivant, permettant de tester des stratégies de gestion énergétique, appliquées à taille réelle.

Un lieu d'expérimentation pour les usagers

Au-delà de sa conception, le bâtiment permet d'impliquer les usagers, en les rendant conscients de leur consommation, afin de la limiter et de la coordonner avec la production locale d'énergies renouvelables. Ils pourront surveiller les consommations énergétiques et les ressources en eau de pluie et disposer d'un laboratoire pour tester les technologies de demain.

Un lieu facilitant la vie étudiante

Les usagers bénéficient d'une [médiateur](#) de 500m² reconfigurables, avec plusieurs zones de travail, isolées ou en groupe. Des locaux sont aussi aménagés pour recevoir les nombreuses associations étudiantes. Un espace de restauration, le resto *U Green* géré par le *Crous de Grenoble*, accueille les étudiants au sein du nouveau pôle d'innovation et de recherche depuis son ouverture, et sert environ 800 repas par jour le midi.

Une immersion dans le projet ÉcoCité

Desservi par la ligne B du tramway et les bus, *GreEn-ER* est situé dans la Presqu'île de Grenoble, dont tout le quartier fait partie d'un projet *ÉcoCité*. Il bénéficie ainsi d'une solution de transport multimodale et technologiquement innovante grâce au pavillon Mobilité situé face à un arrêt de tram. Il offre aux utilisateurs un large choix de modes de déplacements, adaptés aux besoins de chacun : places de stationnement mutualisées, véhicules en libre-service, flotte de vélos, covoiturage... Les habitants et utilisateurs du quartier peuvent utiliser le Pass Mobilité, qui donnera accès par internet et smartphone en temps réel à tous les services de nouvelles

mobilités ainsi qu'à la possibilité de stationnement.

Véritable laboratoire d'innovations, la démarche *ÉcoCité* préfigure la cité durable de demain. Porté par la ville de Grenoble et la Métro, le projet grenoblois a été retenu par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie parmi 13 autres projets nationaux. Il a pour ambition de faire de la Presqu'île un lieu d'innovation à grande échelle de la gestion intelligente de la ville de demain : énergies, éco-mobilité, habitat, santé, déchets, éclairage public...

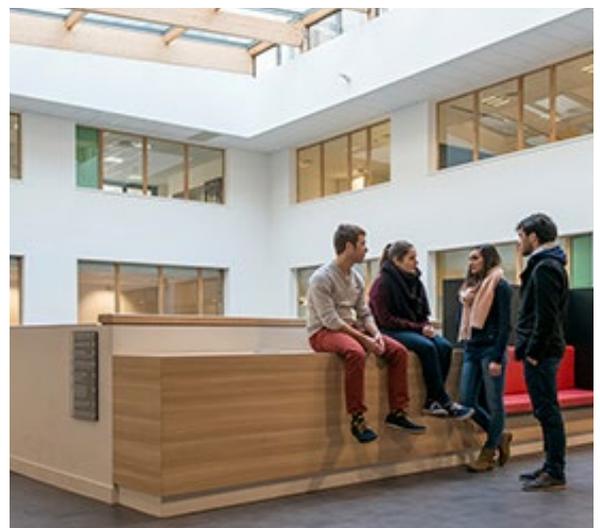
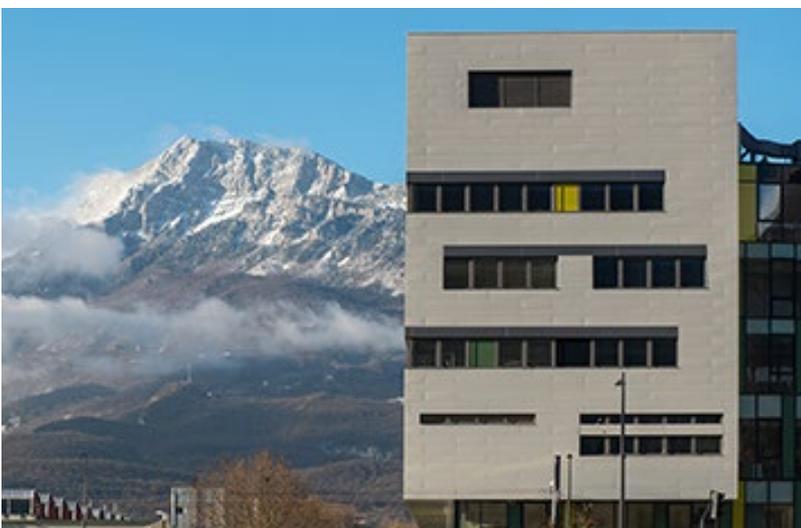
Au sein d'un nouveau campus scientifique à Grenoble fort de 30 000 chercheurs et étudiants, une nouvelle vie s'invente sur le plan scientifique et sociétal. Ainsi, les étudiants ne resteront pas uniquement dans ce nouveau bâtiment, mais iront étudier sur des plateformes enseignement-recherche, dans des laboratoires partenaires de l'école répartis dans toute l'agglomération. Les étudiants sont des acteurs du projet scientifique et ils le sont aussi par les actions réalisées par [les associations étudiantes](#) et la [Junior Conseil](#) de l'école. ■



Contact :

[Guillaume D'Hautefeuille](#)

Guillaume.DHAUTEFEUILLE@eiffage.com



Vie des résidences : **une expérimentation**

Pour cette année 2020/21, malgré la crise sanitaire qui perturbe grandement la vie étudiante, le CROUS de Grenoble a souhaité tester avec l'Afev l'idée d'une animation de ses résidences, en intégrant des «Kaps» directement dans ses bâtiments, pour évaluer à moyen terme le niveau de réponse des résidents à l'appel vers l'engagement que devrait engendrer la présence de ces «Kapseurs».

Au-delà de la simple évaluation du degré d'engagement des résidents qu'il loge, cette expérience permettra au Crous d'animer des résidences au sein desquelles une telle animation s'avère compliquée à porter par ses seuls services. Par exemple quand l'éloignement physique des unités de gestion conduit à un «pilotage intermédiaire» moins présent, et donc à un accompagnement plus difficile de la vie étudiante. Par ailleurs, les expérimentations menées avec l'Afev contribueront à plusieurs études en cours, tout particulièrement concernant l'impact de cet appel à la citoyenneté sur la vie étudiante dans les autres résidences.

Espaces collectifs et thématiques

Parmi ces réflexions en cours, la présence d'étudiants engagés et encadrés par l'Afev au sein de résidences doit permettre des actions et une réflexion sur l'usage des espaces collectifs - accueil des personnes extérieures, prévention contre les incivilités... - et contribuer ainsi à rassurer certains responsables, afin d'éviter la fermeture de ces espaces essentiels pour éviter l'isolement de certains.

Une autre idée originale est avancée, celle de la spécialisation thématique des résidences dans les projets qui seront développés, avec en particulier une thématique sur le développement durable, pour appuyer le CROUS, co-porteur du projet «*campus durable et*

ville durable» avec l'Université, la Métropole, la ville de Grenoble et des mutuelles : gestion des déchets, organisation par les étudiants des Semaines du développement durable... autant d'actions prévues et labellisées par l'AVUF.

Choix partagé

Après une étude des caractéristiques des résidences et de leur implantation, au regard de l'implantation des activités de l'Afev, deux sites ont été retenus pour cette première année : la *Résidence Condillac* à Saint-Martin d'Hères et la résidence du Village Olympique de Grenoble. Soit à proximité de deux quartiers (Renaudie et la Villeneuve) où l'association mène des actions (mentorat, Cité éducative).

Pour chaque résidence, l'Afev proposera aux étudiants hébergés trois



types d'engagements : sensibilisation à la citoyenneté et à la vie collective, participation aux actions éducatives sur les quartiers «Politique de la Ville», et contribution au programme de démocratisation de l'enseignement supérieur (témoignages en établissements ou accompagnement de petits groupes sur le campus).

Pour cette première année, le nombre recherché d'étudiants concernés sera compris entre 40 et 60 - un nombre qui pourra varier selon les colocations et regroupements cohérents de logements autour d'espaces collectifs. ■



Contact :

corentin.gautier@afev.org



Le Crous Grenoble Alpes et l'AFEV : une même vision de l'engagement

3 questions à Mme Bénédicte Corvaisier-Drouart, directrice du Crous Grenoble-Alpes depuis janvier 2019



Bénédicte Corvaisier-Drouart,
directrice du Crous Grenoble-Alpes

Q1 - Vous engagez une expérimentation avec l'AFEV pour l'animation dans les résidences, pourquoi ? (Nouveaux besoins, thématiques nouvelles, nouvelles actions, impact COVID, ...)

L'expérimentation conduite dans nos résidences à Grenoble se situe dans le cadre d'une démarche globale du Crous pour faire de ses résidences davantage qu'un lieu où l'étudiant retrouve sa chambre ou son studio : il s'agit d'en faire un lieu de lien social, d'échanges, de découvertes, de solidarité, d'interculturalité. Deux résidences sont concernées, dont une conçue selon un concept « d'unités de

vie » où les étudiants disposent d'une chambre et de sanitaires indépendants et partagent à six ou sept une cuisine et une pièce à vivre. L'intervention de l'AFEV porte non seulement sur le programme d'animation mais aussi sur l'accompagnement des résidents à une occupation civique et respectueuse de ces espaces partagés, afin qu'elle soit vécue comme une richesse.

Q2 - Ce partenariat a aussi pour objectif de développer des projets sur le développement durable dans les résidences ?

Le développement durable, ou la transition écologique, sont un point majeur de la politique du Crous Grenoble Alpes, avec un autre axe essentiel qui est de rendre les étudiants acteurs, d'apporter un soutien à leurs projets, soit via les budgets participatifs mis en place grâce à la contribution vie étudiante et de campus et/ou par l'appui des services du Crous.

Ces projets peuvent être culturels, avec l'appui du service culture ; sociaux ou de solidarité (ainsi l'Epicerie solidaire Agorae ouverte en 2020 sur le campus de Saint Martin-d'Hères dans des locaux du Crous) ; ou écologiques

(jardins partagés, développement du réemploi, du tri, du compost dans nos résidences), comme c'est le cas ici, avec des démarches participatives ou de sensibilisation des occupants de nos résidences. L'AFEV apporte la structuration de projet nécessaire, et l'implication par leurs pairs sera plus efficace qu'une démarche qui serait imposée à nos résidents.

Q3 - Plusieurs résidences sont situées en quartiers défavorisés, qu'attendez-vous de l'implication de l'AFEV dans ces résidences (Afev déjà impliquée à Mistral)

Le Crous Grenoble Alpes partage avec l'AFEV une même vision de l'engagement et de la place qu'il peut avoir dans la formation des jeunes. Au-delà des temps de formation dans les amphis, la période des études est un temps de construction personnelle et citoyenne, un temps d'aventures personnelles et collectives auquel le Crous souhaite pouvoir donner accès. Autour de nos résidences il y a la ville et ses habitants ; s'impliquer dans sa ville ou son quartier, c'est d'une part aller à la rencontre de certaines réalités sociales dans toutes leurs nuances, et prendre conscience que chacun, à sa mesure, peut être acteur du lien et de la transformation sociale. Cette expérimentation pourrait être la première étape vers un concept de « résidence solidaire », choisie par des étudiants qui souhaiteraient prendre leur place dans l'amélioration du cadre de vie, les relations intergénérationnelles, l'éducation ou la lutte contre les inégalités. ■



Contact :

logement@crous-grenoble.fr

Pourquoi assurer l'ensemble des étudiants d'un établissement, **et quelle réactivité en situation de crise ?**

Les enjeux d'un établissement d'enseignement supérieur tourné vers l'international

L'établissement souhaite couvrir en assurance-santé et assistance-rapatriement ses 2.400 étudiants lorsqu'ils sont à l'étranger en stages, études, échanges, contrats en alternance, et à titre privé.

Sa volonté est de protéger l'ensemble de ses étudiants, de manière collective et globale pour ne pas être contraint de vérifier chaque situation individuelle. Tous les étudiants doivent être assurés avant même qu'ils ne soient en situation de partir. Les assurances à l'étranger ne sont pas obligatoires au sens de la réglementation. **Mais, le risque de non-assurance est grand, pour l'étudiant et l'établissement.**

la réponse apportée

Dans le cadre du partenariat entre la SMERRA et l'assureur AIG, plus de 10.000 étudiants sont assurés à l'étranger chaque année. Attentifs à la qualité des services et des conseils apportés aux assurés, la SMERRA privilégie à la fois la proximité dans les lieux de vie et l'expertise assurantielle, pris en compte par le conseil d'admini-

nistration étudiant. Dans le cadre de ce projet, la SMERRA a décidé d'ajouter de nouvelles garanties à l'assurance internationale afin de les adapter encore davantage :

- **Extension du montant** couvert par l'assistance juridique, l'avance de caution pénale ou civile et l'assurance bagages.
- **Ajout d'une garantie** « prolongation de séjour » avec un capital par nuitée

Au-delà des aspects techniques et assurantiels, la SMERRA a choisi de proposer, en plus, des **modules de formation**, à destination des **encadrants** (enjeux et difficultés d'une expérience à l'étranger ; prévenir les difficultés) et auprès des **étudiants** (accompagnement aux différents temps émotionnels et psychologiques qu'implique un séjour d'études à l'étranger).

Face à d'autres spécialistes du secteur de l'assurance, l'établissement a fait confiance à l'acteur qui connaît le mieux le monde étudiant et il a choisi l'offre SMERRA. Les équipes ont œuvré à la sécurisation des échanges de fichiers et à l'envoi des attestations bilingues. L'établissement a ainsi gagné en facilité administrative et en réactivité. Après un an et demi de couverture de plus de 3.000 étudiants de l'établissement, le contexte sanitaire international a été bouleversé par l'épidémie de coronavirus.

La priorité de la SMERRA a été de rassurer et de donner les informations vérifiées quant aux procédures possibles de rapatriement en France. Pendant le confinement, elle a organisé des réunions en visioconférence et répondu aux sollicitations des équipes de l'établissement, des étudiants et de leurs parents par l'envoi d'une communication spécifique. L'établissement a ainsi

bénéficié de l'expertise et du soutien de la SMERRA.

En conclusion

A la SMERRA, nous pensons qu'il est de notre devoir de parfaitement informer les étudiants et de les couvrir de manière particulièrement adaptée. De plus en plus d'établissements d'enseignement supérieur intègrent des solutions d'assurance dans les programmes d'échange, afin de **couvrir l'ensemble des étudiants.**

Ainsi les conséquences d'un éventuel incident de santé sont prises en charge. **L'établissement, quant à lui, participe activement à la protection de ses étudiants :**

- Contrats couvrant tous les étudiants qu'ils partent ou non
- Attestation individuelle et espace personnel
- Assureur de renommée mondiale
- Adaptation des garanties à la vie étudiante ■



Le contact dédié pour vos projets :
Stéphane Pugeat
stephane.pugeat@uitsem.com



Présidente réélue, **bureau renouvelé**

Le 9 septembre 2020, Catherine Vautrin, présidente de la Communauté urbaine Grand Reims et ancienne ministre, a été réélue à l'unanimité présidente de l'Association des Villes universitaires de France (AVUF), lors de l'Assemblée générale de cette association.

Avec 91 collectivités locales rassemblées sous sa «bannière» (19 métropoles, 26 communes, 45 communautés de territoire, un département), l'AVUF présente un bureau représentatif de la diversité du territoire national comme des sensibilités. C'est à ses côtés que la Présidente Catherine Vautrin a présenté le 9 septembre dernier des objectifs de travail pour le mandat à venir, avec trois grands axes.

Trois axes

En premier lieu, il s'agira d'accompagner les adhérents dans leur relation à l'ESR, avec cinq orientations de travail : valoriser la place de l'ESR ; mobiliser la recherche scientifique pour renforcer l'innovation et renforcer les compétences des collectivités ; enrichir le Projet de loi de programmation pour la recherche (2021-2030) ; co-construire des politiques de transition énergétique et écologique ; renforcer l'impact de l'ESR sur l'emploi et les territoires.

Plus tourné vers la vie étudiante, le deuxième axe propose d'enrichir la palette d'actions et d'outils. Ce qui passera par une action en faveur des santé et bien-être des étudiants, une

anticipation du développement du numérique (pédagogies distancielles) et l'encouragement des mobilités internationales et européennes (avec la construction d'un réseau européen).

Enfin, l'AVUF veillera à mieux équilibrer l'organisation territoriale de l'ESR, en mûrissant le concept d'alliance des territoires entre métropoles, grandes agglomérations et villes moyennes, en faisant reconnaître la place et le rôle des villes universitaires d'équilibre dans le paysage national de l'ESR et en renforçant la sécurité des campus.



Ce nouveau bureau aura en charge le premier événement de son mandat : le 6 novembre, la *Conférence nationale des stages et autres actions de professionnalisation des étudiants*. ■



Contact :

François Rio - dg@avuf.fr

Un nouveau **bureau**

Présidente : Catherine Vautrin (Grand-Reims)

Vice-Présidents : Philippe Laurent (Sceaux) et Michaël Delafosse (Montpellier Méditerranée Métropole)

Trésorier : Romain Bost (Roannais Agglomération)

Secrétaire général : Guillaume Maréchal (Ardennes Métropole)

Vice-Présidents délégués : Jérôme Auslender («Relations internationales et européennes», Clermont-Ferrand), Maxime Boyer («Développement durable et transition énergétique», Toulouse), Jean-Michel Longueval («Alliance des territoires», Grand-Lyon), Françoise Raynaud («Villes universitaires d'équilibre», La Roche-sur-Yon Agglomération)

Administrateurs nationaux délégués : Bastien Bernela («Alliance des territoires», Grand Poitiers), Florent Montillot («Sécurité des campus», Orléans Métropole), Marie Pieron («Recherche et action publique locale», Ivry-sur-Seine), Pierre Sironneau («Vie étudiante», Le Havre), Hervé Willaime («R&D économique», Cachan) ■

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr



Crous et crise sanitaire : mobilisation des personnels

Attendue, espérée, avec parfois encore quelques interrogations, la rentrée 2020 s'est présentée de façon totalement inédite. Or les valeurs qui fondent le réseau des Crous ont résonné largement autour des notions de solidarité, de soutien, d'adaptation aux priorités du moment depuis le début de la crise sanitaire.

Totalement mobilisés, les personnels des *Crous* œuvrent au quotidien - masqués - pour que cette rentrée soit la plus facile et sereine possible pour les étudiants. Ils ont su adapter leur pratique afin de conserver une qualité de service optimale.

Accueil en nombre des étudiants en résidences

Les *Crous* ont reconduit le gel des loyers dans l'ensemble de leurs logements en 2020. Cette mesure, combinée à la poursuite du programme de modernisation et développement de l'offre, conforte l'attractivité de ces résidences universitaires, à la fois pour les primo-arrivants et les étudiants internationaux. Par exemple, le *Crous de Grenoble* a accueilli dans sa «résidence pour la réussite» la première promotion d'étudiants issus des *Cordees de la réussite*.

Hausse de l'aide sociale

La crise sanitaire a conduit les services sociaux à répondre à davantage de demandes étudiantes lors de la période estivale. Habituellement, peu de commissions d'aides se réunissent, et les entretiens entre mi-juillet et début septembre sont peu nombreux. Tout l'inverse de cette année.

Les services sociaux se sont adaptés aux besoins, capitalisant les nouvelles modalités d'aides imaginées pendant le confinement - notamment cartes rechargeables. D'où une hausse de l'activité sur les plans quantitatif et financier, avec maintien d'un accompagnement de qualité. Au *Crous Normandie* par exemple, le nombre des demandes d'aides sociales a été multiplié par quatre. En outre, les *Crous* ont mis en paiement les bourses avant le 31 août,



comme le prévoit la loi «Orientation et Réussite» de mars 2018.

Repas à 1 euro pour les boursiers

Grande nouveauté de cette rentrée : dans le cadre des orientations nationales, les *Crous* ont mis en place le repas complet à 1 euro (midi et soir) pour les étudiants boursiers, dans les restaurants et certaines cafétérias - où ils représentent jusqu'à 50% des utilisateurs. Pour les autres, la tarification sociale a été maintenue à 3,30€.

Tous les dispositifs sanitaires ont été déployés : bornes de désinfection à

l'entrée des restaurants, marquage au sol, réorganisation des tables en quinconce, désinfection des tables et carafes en cours de service, élargissement des horaires d'ouverture quand nécessaire, visuels, recrutement de médiateurs étudiants, comptage à l'entrée pour certaines structures très fréquentées... Si le respect des règles sanitaires provoque à certaines heures des files d'attente qui paraissent importantes, le temps d'attente moyen supplémentaire ne dépasse pas 10 à 20 minutes.

Pause-repas préparée avec les partenaires locaux

Une concertation se fait avec les partenaires de l'enseignement supérieur, pour limiter le temps d'attente et lisser les flux dans les restaurants, sur toute la durée de la pause méridienne. Des données de fréquentation quotidienne des restaurants universitaires, se révèlent être des outils pertinents de dialogue avec les établissements et leurs composantes. Des statistiques disponibles soit sur les réseaux sociaux soit à l'entrée des restaurants, et accessibles à l'ensemble des établissements. Certains *Crous* ont adopté l'application «Affluences» qui permet

de connaître en temps réel la durée d'attente.

Actions pour les jobs étudiants

Historiquement partenaires privilégiés des Universités, établissements et autres acteurs afin de faciliter l'accès aux offres d'emplois, compatibles avec les études, les *Crous* sont eux-mêmes pourvoyeurs d'offres. Et puisque les salons et journées de recrutement ont basculé en mode virtuel, le *Crous* organise ou participe à ces événements sous ces formes nouvelles, comme le «welcome job on line» qui s'est tenu à Poitiers et La Rochelle (plus de 600 étudiants face aux interventions de 20 employeurs sur la chaîne *Youtube* du *Crous*).

Culture et vie de campus

Il est important pour les étudiants de maintenir une vie sportive, sociale et culturelle sur les campus, dans le respect des gestes barrières. Les services culturels et de vie de campus du *Crous* font donc preuve de la même imagination que pendant le confinement, pour les aider à retrouver une vie normale, en virtuel comme en présentiel : à Versailles, ateliers d'écriture et d'arts

graphiques (avec fourniture d'équipements de protection) ou «apéros virtuels» (avec kits, remplaçant dans les résidences les pots d'accueil) ; à Grenoble, cours de théâtre d'improvisation ou de danse, et troisième promotion du «Student Groove Orchestra» ; en Normandie ou à Amiens, ateliers cuisine, couture, masques, théâtre, danse africaine.

Poursuite des projets « vie étudiante »

Les projets d'aménagement de campus ou autour de la santé continuent à se réaliser, en synergie avec les établissements d'enseignement supérieur. Par exemple au *Crous Normandie*, à Grenoble, à Strasbourg, mais aussi un peu partout, des aménagements sont réalisés (mobiliers urbains, garages à vélo, city-stades, jeux d'échecs géants, tiers-lieux, fresques...) pour améliorer constamment le cadre de vie des étudiants. Un soutien est également apporté aux associations étudiantes, dans ce contexte particulier, grâce à la *Contribution vie étudiante et de campus* (CVEC).

Des actions de sensibilisation auprès des étudiants

Les préconisations et protocoles sanitaires mis en place par les *Crous* permettent d'assurer la sécurité de tous, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux. Des campagnes de communication et de prévention concertées sont menées auprès des étudiants, des masques régulièrement fournis gratuitement dans les résidences universitaires ou aux étudiants en difficulté. A Versailles, le *Crous* propose à la vente à prix coûtant, en partenariat avec l'Université de Cergy qui les fournit, gel hydro-alcoolique et masques. ■



les Crous

Boursiers ? Vos repas passent à 1€* dans vos Resto U' et Cafet' Crous !

Activez votre compte Izly pour en profiter !

Le graphique est un visuel promotionnel pour les Crous. Il a un fond bleu clair avec une ligne blanche pointillée qui s'élève vers le haut à droite. En haut à gauche, un cercle rouge contient le logo 'les Crous'. Au bas, il y a des icônes rouges représentant un bâtiment, un verre de jus, un gâteau, un ordinateur portable, des arbres et un autre bâtiment. Un curseur de souris est visible sur la ligne pointillée.



Contact :

Association des Directeurs

Généralistes de Crous

virginie.catherine@crous-normandie.fr

RÅLBØL, un livre pour les étudiants, **par des étudiants**

RÅLBØL est un livre écrit par deux étudiants partis d'un constat simple : « jeunes, étudiants, nous nous trouvons désarmés face à la paperasse administrative (CAF, sécurité sociale, assurance, mutuelle, location d'appart...). Nous rencontrons tous les mêmes difficultés, nous cherchons tous les mêmes informations et nous finissons finalement par tout remettre au lendemain. »

« Notre aventure d'écrivain nous est tombée dessus un peu par hasard quand, étudiants, nous avons pris conscience que notre génération, tout comme nous, était dépassée par les démarches administratives. » écrivent les auteurs qui ont décidé de relever le défi : expliquer simplement et avec humour les galères de l'étudiant ?

En décembre 2019, « un grain de folie », comme le décrivent les auteurs, les amène à écrire chacun un premier chapitre : les contrats d'eau et électricité pour Arthur, l'Assurance maladie pour Joseph. Après une semaine passée sur service-public.fr, commentça-marche.fr et « quelques Dolipranes », une première copie était prête et le verdict sans appel : ce n'était pas parfait, mais c'était possible d'allier la précision à l'humour, bref « d'être plus sympa et plus clair que le Code civil ».

RÅLBØL explique, décrypte, donne les meilleures astuces et bons plans

à tous ces problèmes et bien plus encore. C'est en tout 45 chapitres et des centaines de problèmes que ce guide résout. L'objectif recherché par les auteurs : que chaque étudiant perdu dans la jungle administrative et bureaucratique française puisse enfin pouvoir partir du bon pied dans sa nouvelle vie !

Si le cœur du livre est d'expliquer les galères administratives de l'étudiant, c'est aussi un livre de témoignage d'étudiants sur la vie étudiante : des idées de petits boulots, de petits plats, d'engagement associatif ou encore un coup de pouce pour son orientation. RÅLBØL se veut le cadeau parfait pour n'importe quel jeune au début de sa petite vie d'adulte. Simple et drôle, il permet d'aborder l'aventure étudiante en douceur.

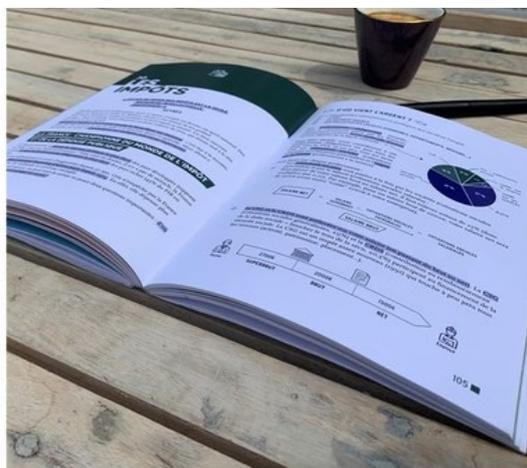
Puisqu'un texte clair, précis et drôle ne suffit pas, le livre est entièrement illustré par trois étudiantes en design de très grand talent (Juliette, Margot et Mathilde) pour rendre sa lecture encore

plus agréable. Chaque page a eu une attention particulière, a été retravaillée et peaufinée pour trouver la mise en page idéale, choisir les couleurs, concilier la précision à la bonne humeur.

Pour que ce livre puisse suivre partout les étudiants qui se le procureront, toujours être à portée de main au fond d'un sac, qu'il puisse se passer de génération en génération, les auteurs ont fait le choix de la qualité : un format A5, dos carré-collé pour le transporter partout, 160 pages illustrées sur un papier 120g responsable produit avec du bois provenant de forêts gérées durablement, une impression couleur supérieure et une couverture épaisse et résistante : Un beau cadeau à offrir à tous les néo-étudiants. ■



Info et vente : <https://ralbol.co/>
Contact : merci@ralbol.co



Un nouveau développement des **Observatoires** territoriaux du logement des étudiants

Depuis le début de la crise sanitaire, la précarité que connaissent les étudiants s'est brusquement aggravée. Les dépenses quotidiennes sont plus difficiles à assumer et l'isolement progresse. Cette situation accentue le phénomène de renoncement aux soins et menace à moyen terme la poursuite d'études. La FAGE a alerté le gouvernement et formulé des propositions pour que des mesures d'urgence soient prises.

Origine du projet

Depuis 2016, le réseau des collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche¹ travaille sur le logement des étudiants, avec les soutiens des ministères de l'Enseignement supérieur, recherche et innovation et de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires ainsi que de la Caisse des Dépôts, et a initié les Observatoires Territoriaux du Logement des Etudiants (OTLE). Outils d'aide à la décision, ces observatoires ont vocation à offrir une connaissance quantitative de l'offre et des besoins, et à anticiper les évolutions de l'enseignement supérieur qui auront un impact sur le logement.

A partir d'un premier guide méthodologie, publié en septembre 2017, le réseau des collectivités ESR a initié un

¹ Le réseau regroupe l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), l'Association des communautés de France (AdCF), France Urbaine, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau), Villes de France et la Conférence des Présidents d'Université (CPU) en partenariat avec la Caisse des Dépôts.

appel à manifestation d'intérêt pour permettre aux acteurs (collectivités, universités, crous, agences d'urbanisme, ...) de déposer leur candidature afin d'être accompagnés dans la création de leur observatoire. Environ 30 territoires (cf carte) ont été accompagnés pour la mise en place de leur gouvernance, la définition de leurs objectifs partagés et la recherche de leurs indicateurs.

Fonctionnement des observatoires et présentation de quelques résultats

Chaque observatoire est indépendant et structure sa gouvernance et ses objectifs en fonction de ses réalités territoriales (tension du marché du logement, enjeux de développement de l'enseignement supérieur, diversification de l'offre pour répondre aux besoins...). La méthode encourage les observatoires à se doter d'une gouvernance collégiale. Ils réunissent généralement les collectivités territoriales, les établissements et acteurs de l'enseignement supérieur, les acteurs du logement, les services de l'Etat mais également



Calendrier de l'Appel

- **Avant le 7 décembre 2020** : Envoi d'un courrier à la Fnau et à l'Avuf présentant le dispositif d'observation envisagé (territoire potentiellement concerné par l'observatoire, objectifs et gouvernances potentiels) ;
- **15 janvier 2021** : Comité de pilotage national qui examinera et émettra des recommandations sur la base de la gouvernance et des objectifs formulés dans votre lettre de candidature ;
- **Entre décembre 2020 et juillet 2021** : Structuration de la gouvernance locale et agrégation et analyse des premières données ;
- **Été 2021** : Comité de labellisation. ■

tous les acteurs intéressés par le sujet, afin d'avoir une connaissance et une réflexion globale autour de cette problématique. Les observatoires renseignent un socle d'indicateurs communs qui leurs permettent d'avoir des points de comparaison et d'échanger au sein d'un réseau national sur l'offre de logements pour les étudiants. Chaque dispositif peut aussi choisir d'observer des volets spécifiques comme le logement des alternants ou des étudiants internationaux ou d'exploiter des enquêtes qualitatives variées.

Localement les résultats de ces observations permettent aux partenaires de partager les enjeux et d'en tenir compte dans leur propre stratégie, dans les programmations de nouvelles résidences et les modalités possible pour diversifier l'offre. Un certain nombre d'observatoires ont d'ores et déjà réalisé des publications accessibles sur leurs sites web.

Au travers des analyses réalisées et des échanges avec les services de l'Etat (DREAL/DDT(M) et rectorat), les territoires porteurs d'OTLE participent au plan national 60 000 logements étudiants. Les OTLE bénéficient de la base de données CLEF, outils de recensement de l'ensemble de l'offre dédiée et contribuent à l'enrichir.

Nouvelle publication nationale et nouvel appel à manifestation d'intérêt

Le comité de pilotage qui accompagne le développement des observatoires a souhaité en 2020 actualiser le guide méthodologique publié en 2017. Ce nouveau guide disponible sur le site de la Fnau a pour but de présenter les évolutions législatives et les nouveaux enjeux nationaux, mais également le rôle des acteurs clefs présents dans les observatoires (collectivités, universités, acteurs du logement étudiant, ...). Il fournit des exemples et des premiers résultats issus d'observatoires en fonction.

En parallèle, pour permettre aux nouveaux exécutifs qui le souhaiteraient et aux territoires non engagés dans la démarche d'y prendre part, un nouvel appel à manifestation d'intérêt est lancé. Les nouveaux OTLE mis en place en 2020, respectant la méthodologie et incluant l'ensemble des acteurs identifiés dans la gouvernance, pourront rejoindre le réseau et bénéficier d'une labellisation. L'initiative peut être portée par une métropole, une agglomération, une région ou un établissement d'enseignement supérieur en binôme au niveau technique avec une agence d'urbanisme, un observatoire de l'habitat ou une Adil. ■

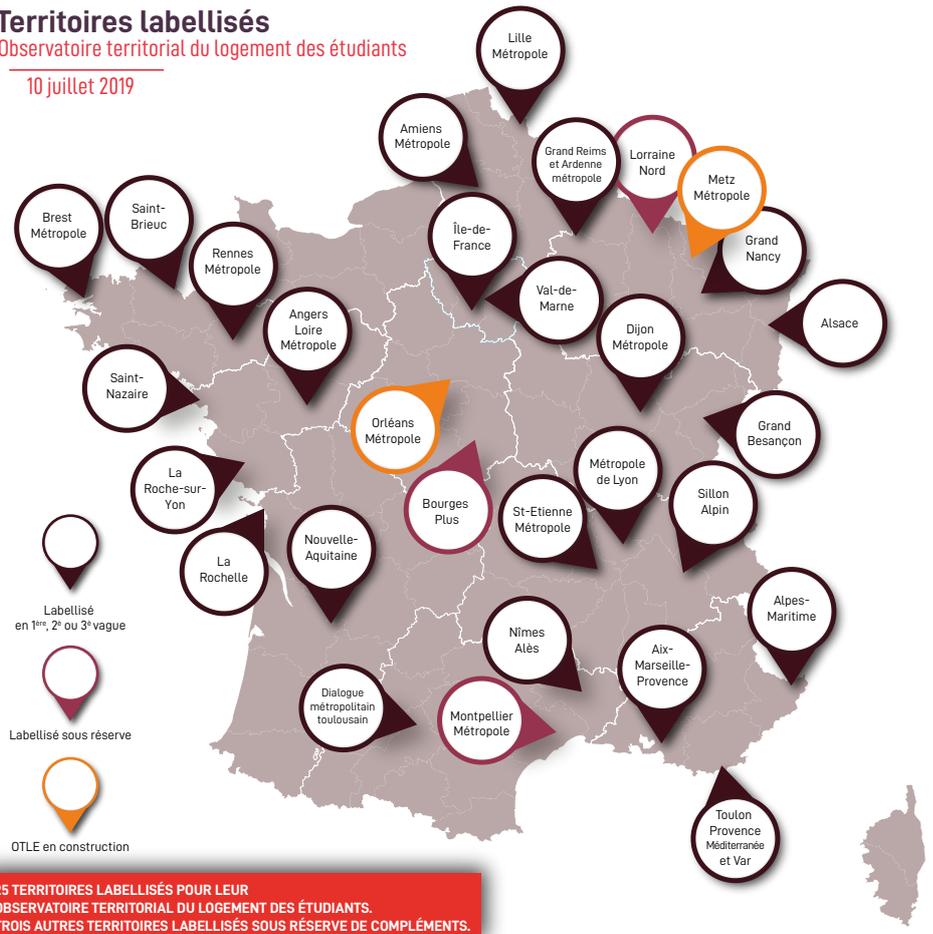


Le guide : <http://www.fnau.org/wp-content/uploads/2017/09/guide-logement-etudiant-web.pdf>
 contact : Zoé Chaloin CHALOIN@fnau.org

Territoires labellisés

Observatoire territorial du logement des étudiants

10 juillet 2019



Le Réseau des VP **vie étudiante est né !**

D'après l'article paru dans CPU Infos

Le 1er juillet dernier, le Bureau du réseau des vice-présidents vie universitaire, vie de campus et vie étudiante se constituait autour de ses deux coordonnateurs : Laurence Canteri, Vice-présidente du Conseil de la vie universitaire de l'Université de Lorraine et Raphael Costambeys-Kempczynski, Délégué général de l'Alliance Sorbonne Paris Cité. Pour eux, le partage de pratiques inspirantes au sein du réseau et l'importance de porter une voix collective auprès des décideurs doivent guider son action.



Laurence Canteri, Vice-présidente du Conseil de la vie universitaire de l'Université de Lorraine et Raphael Costambeys-Kempczynski, Délégué général de l'Alliance Sorbonne Paris Cité.

CPU : Présentez-nous le rôle et les missions du nouveau réseau des vice-présidents vie universitaire, vie de campus et vie étudiante.

Laurence Canteri : Le Réseau a été créé en octobre 2018, mais il s'est véritablement structuré lors de notre premier séminaire du 1^{er} juillet dernier au cours duquel il a été décidé de la constitution du Bureau. Raphaël et moi-même en sommes les deux coordonnateurs.

Raphael Costambeys-Kempczynski : Notre réseau a une double mission. Un accompagnement de pair à pair ;

grâce à une solidarité entre tous les acteurs politiques de la vie universitaire et de la vie étudiante, le réseau permettra l'échange de bonnes pratiques, mais aussi parfois, hélas, d'inquiétudes ! Il s'agit aussi de porter la voix collective des acteurs politiques dans le domaine de la vie étudiante et de la vie universitaire. Nous travaillerons sur les sujets qui relèvent de notre périmètre, avec en ligne de mire un rôle de conseil auprès de nos partenaires et de nos tutelles.

L C : Avoir un espace d'échanges consacré à ces questions était devenu



une nécessité. Nous voulons partager des pratiques très concrètes, inspirantes pour tous !

Notons que les vice-présidents du réseau n'ont pas tous les mêmes missions : certains ont en charge la culture ; d'autres la vie étudiante ; d'autres encore la vie de campus. Il arrive aussi que plusieurs vice-présidents soient en charge de missions relevant du périmètre de la vie universitaire, étudiante et de campus dans un même établissement. Toutes ces missions sont intimement liées : c'est pourquoi elles sont toutes représentées au sein de notre réseau.

La crise sanitaire que nous avons traversée a-t-elle permis de tirer quelques enseignements relatifs à la vie étudiante et de campus ? Cette crise a-t-elle renforcé la nécessité de la constitution d'un tel réseau ?

L C : Bien entendu. Nous avons dû nous adapter dans l'urgence, et nous avons mis en place, au sein des universités, de très belles initiatives sportives et culturelles. Le lien avec les étudiants a été maintenu. Cela nous a donné aussi l'occasion de découvrir de nouvelles

pratiques, qui pourront être réitérées en cette rentrée chahutée. Nous continuerons de mettre en ligne des outils pour répondre aux demandes de ceux qui suivront les cours à distance. Face à l'incertitude des mois à venir, nous sommes prêts !

R C : Une nouvelle normalité relative à la vie sur les campus est à inventer. Pour ce faire, la co-construction avec les représentants étudiants et les associations étudiantes est indispensable pour créer ensemble une autre voie de socialisation.

Quels problèmes relatifs à la vie étudiante la crise a-t-elle révélé ?

R C : La crise a mis au jour de manière criante la fracture sociale et numérique, qui vont souvent ensemble. Certains étudiants ne disposent pas de matériel informatique ; la couverture du réseau est déficiente dans beaucoup de territoires. Et puis, les études montrent que les étudiants dans leur ensemble ont accès à Internet, via leur smartphone, et de moins en moins via

des ordinateurs : une vraie difficulté quand on doit suivre un cours à distance, ou écrire une dissertation !

L C : J'ajouterais aussi les problématiques liées au logement, à la santé, et à la précarité étudiante dans son ensemble.

Quel est votre programme d'action pour l'année à venir ?

L C : En cette rentrée 2020, le réseau met en place deux groupes de travail : l'un portant sur « la santé mentale et le bien-être » ; l'autre sur la « valorisation et l'engagement étudiant deuxième génération ».

R C : Nous partirons des réalités de terrain, et tâcherons d'y apporter des réponses collectives. Nous prenons l'engagement d'émettre des pistes concrètes et de produire des objets utiles à l'ensemble de nos collègues.

L C : Nous entendons aussi nous faire connaître en tant que réseau. Pour ce faire, nous co-travaillerons avec l'en-

semble des acteurs nationaux (logement, restauration, transport, etc.). Et nous allons participer de manière plus officielle à la [commission de la vie étudiante et de la vie de campus](#) de la CPU. Et puis, n'oublions pas notre fil rouge : la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) et les moyens qu'elle alloue aux universités sur les questions de vie de campus. La CVEC existe depuis deux ans. Notre réseau réfléchira à la façon d'utiliser au mieux ces moyens pour mener des projets d'ampleur pour la vie de campus, en les conjuguant peut-être avec les moyens en provenance des partenaires et des collectivités.

R C : Nous sommes très sensibles à cette possibilité d'imaginer des projets de grande ampleur, car nous avons aujourd'hui des moyens qui nous le permettent. Si la situation actuelle est bien entendu malheureuse, cette crise nous aura cependant permis de prendre en compte les sujets de la vie étudiante dans leur ensemble et d'imaginer de nouvelles dynamiques. ■



Loger ses étudiants : un enjeu majeur d'une politique d'établissement

Vos étudiants se plaignent d'un manque de logements adaptés ? De payer des loyers trop élevés ? Vos jeunes en mobilité se heurtent à un marché saturé ? Vous cherchez à gagner en attractivité ?

Que vous disposiez ou non de réserves foncières, proposer un parc de logements à vos étudiants est la solution !

- Sans remettre en question le principe de spécialisation
- Sans créer de nouvelles structures dédiées
- Sans avoir à investir des fonds importants

Il existe des réponses adaptées à chaque situation. Notre équipe aux profils complémentaires (universitaire / ingénieur / expert immobilier / experts des résidences gérés) est à votre service pour vous le démontrer.

CléSup est l'agence dédiée au logement étudiant partenaire des universités et des Ecoles

www.clesup.com

AIRES : Un optimisme inquiet

Suite au confinement, aux évolutions du Plan 60 000 et aux derniers constats, Universités & Territoires tenait à interroger sur l'ensemble de ces sujets Philippe Campinchi, délégué général de l'Association interprofessionnelle des résidences étudiants et services (AIRES). Un échange sans langue de bois face à l'urgence.



Philippe Campinchi, délégué général de l'AIRES

Le 15 octobre, l'AIRES était présente au «comité de pilotage DHUP-DGE-SIP sur le logement pour les étudiants et les jeunes actifs». Qui était présent ?

Services de l'État, représentant des établissements d'enseignement supérieur, associations d'élus, bailleurs sociaux, exploitants... La plupart des acteurs du logement «étudiants et jeunes actifs», à l'exclusion des représentants des étudiants. Je trouve anormal que les organisations étudiantes, ne serait-ce que la première d'entre elle, la FAGE, ne soit pas invitée aux comités de pilotage animés par Yves Rauch pour la DHUP, et Jean-François Clerc pour la DGSIP. Les représentants des étudiants étaient, sous le Plan 40 000, autour de la table et ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il y a un an, dans un comité de pilotage, j'avais déjà manifesté ma surprise sur ce point. Je ne connais pas les raisons de ce choix, mais trouve toujours dommage de se priver de la parole étudiante. Le travail de la FAGE sur les questions de logement étudiant est concret : ils ont eu par exemple un rôle majeur sur l'aide alimentaire aux étudiants pendant le confinement. Il est

également visionnaire : il suffit de rappeler que la FAGE a été à l'origine de l'extension de la garantie Visale dans le monde étudiant, après discussion avec Action Logement.

Vous venez de faire référence au Plan 40 000... Pouvez-vous nous dire où nous en sommes du Plan 60 000 ?

Vous êtes bien les seuls, à Universités & Territoires, à encore faire référence au Plan 60 000 ! Le Plan 60 000 logements (étudiants) et 20 000 logements (jeunes actifs) qui est, rappelons-le, issu d'un engagement du Président de la République, n'est quasiment plus mentionné. Il a disparu des convocations, des ordres du jour, et les chargés de mission, désignés par une lettre conjointe de Julien Denormandie et Frédérique Vidal le 29 juillet 2019, n'y font aucune référence dans leur signature.

Les chiffres sont pourtant implacables : 4 471 logements étudiants construits en 2018, et 6 317 en 2019. Le FNAP a voté le 3 mars 2020 un nouvel objectif de 10 000 logements étudiants et jeunes actifs. Avec la crise du Covid-19, nous pouvons aisément imaginer que les chiffres de 2020 ne seront pas au rendez-vous. Mais ce n'est pas cela qui est critiquable. Nous sommes confrontés à un fonctionnement en roue libre : chaque année, des objectifs sont fixés, des crédits réservés et, comme chaque année, ils ne sont pas atteints. L'année suivante, on recommence, en appelant à la mobilisation. Année après année !

N'est-il pas temps de s'interroger sur les raisons profondes de ces blocages, qui entraînent de facto des retards rétroactifs ? L'incantation à la mobilisation



et au volontarisme ne servent à rien si les problèmes de fonds, soulevés par les acteurs, ne sont pas débattus et réglés. A la veille du confinement, l'AIRES avait par exemple écrit un courrier à M. Julien Denormandie, autour de la question des prestations annexes, en faisant des propositions susceptibles de booster la construction des logements étudiants en sécurisant une fois pour toute la gestion et la possibilité d'offrir des services et un accompagnement essentiels aux étudiants. Cette question avait déjà été abordée il y a deux ans, lors de la 3ème édition des RDVLE. C'est bien pourtant là l'une des questions fondamentales, qui constitue un frein au développement du logement étudiant conventionné. Nous espérons que la Ministre du logement Emmanuelle Wargon s'emparera enfin de cette question.

Dans les points d'actualité de ce comité de pilotage, avez-vous abordé la circulaire MESRI-MVL du 25 mai 2020, relative à l'identification de foncier constructible (campus universitaires et autre foncier État), et que pensez-vous du protocole national CPU-CNOUS-USH signé le 2 octobre 2020 ?

Pendant des années une vision hégémonique régnait en France, qui se résumait par une équation simpliste : «logement étudiant = CROUS». Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le Plan 40 000 a eu particulièrement le mérite de remettre les pendules à l'heure, en pointant du doigt le fait que plus de la moitié des nouvelles productions en logement social étaient exploitées par des opé-

rateurs hors CROUS (associations, privés, bailleurs en direct).

L'identification des terrains par les services de l'État est un point positif à mettre au profit du travail de mobilisation de Messieurs Rauch et Clerc. La liste des sites n'a pas été communiquée lors du comité de pilotage. Si nous avons bien compris, ce sont les services déconcentrés de l'État qui vont organiser des réunions en régions. Nous souhaitons qu'en ces occasions, tous les opérateurs qui gèrent un parc dédié aux étudiants soient invités et associés aux échanges. Nous serons très vigilants sur ce point, mais sommes d'ores et déjà très inquiets car, symboliquement, le protocole CPU-CNOUS-USH ne va pas dans le sens de l'association de l'ensemble des parties prenantes.

Le protocole signé entre la CPU, le CNOUS et l'USH se présente comme un «Protocole pour la mobilisation de l'ensemble des acteurs en faveur du logement des étudiants et des jeunes». Pour autant, ni *Action logement*, ni l'AIRES, ni la *Conférence des grandes écoles*, ni l'AVUF n'ont été sollicités pour être signataires de ce document. Qui peut se permettre, alors, de parler sérieusement d'une «mobilisation de l'ensemble des acteurs»? Qui peut penser décemment que sans *Action logement*, sans les élus des territoires, il est possible de «booster» le logement étudiant et celui des jeunes actifs? Qui peut croire que la gestion du logement étudiant puisse reposer sur le seul opérateur public? Qui peut imaginer, enfin, que les étudiants des Écoles en soient exclus?... Nous sommes très inquiets, mais restons contre vents et marées d'éternels



optimistes, car nous pensons que les acteurs locaux disposent de suffisamment de discernement, et feront preuve d'intelligence territoriale - ceci, d'autant plus qu'une offre diversifiée demeure la meilleure des publicités pour les territoires universitaires.

Le rapport d'évaluation du dispositif expérimental sur les courts séjours en résidence universitaire (article 123-IV de la loi n° 2017-86) devait être remis au Parlement en janvier 2020. Où en sommes-nous ?

Stéphane Khelif, de la DHUP, a remarquablement travaillé, en auditionnant l'ensemble des parties prenantes. Il n'y a rien à redire sur la méthode. Plusieurs points importants semblent retenus : la pérennisation du dispositif, l'ouverture du court-séjour au huit premiers mois de l'année, la nécessité économique pour les acteurs de pratiquer le court-séjour, l'utilité sociale du court-séjour

pour des publics jugés prioritaires par l'État, la mise en adéquation avec les réalités du monde étudiant, qui a littéralement explosé avec des cours-séjours universitaires. Tout ceci est donc très positif. Nous attendons, désormais, la publication de son rapport et la communication au Parlement pour que le dispositif soit prolongé.

Nous comprenons le retard pris, avec la crise Covid-19, mais cela risque de poser un problème sur lequel je souhaite attirer l'attention : si le Parlement n'a pas légiféré avant le 1er janvier 2021, la situation risque de se tendre, car les gestionnaires de résidences qui accueillent des publics jugés prioritaires par l'État ne seront plus couverts juridiquement. Ce *no man's land* juridique doit rapidement être couvert par le législateur. ■



www.aires.fr



■ Adresse : 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ E-mail : redaction@universites-territoires.fr ■ ISSN : ISSN 2263-8431 ■

Infos légales : SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ Directeur de la publication : Philippe Campinchi [0674606274](tel:+3360674606274) ■ Directeur de

la rédaction : Nicolas Delesque [0678391349](tel:+3360678391349) ■ Création graphique : Babette Stocker / Crouitch Conception ■ Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ Parties prenantes : Convention particulière ■ Comité éditorial : Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Angélique Manéra (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ Crédits photos et iconographies : Partenaires, DR, Adobe Stock